

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 novembre 2014

Convocation du 20 novembre 2014

Le Conseil municipal de Marcilly-les-Buxy s'est réuni le vendredi 28 novembre 2014 à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Billon, Maire.

Etaient présents :

. Mmes GILLES, JAILLET, RICHARD, SALIEGE, VIET,
. MM BILLON, CARPENTIER, MARILLIER, MONNERET, PACAUD, SIXDENIER, VERNOT,

Etait excusés :

. Mmes GUILLEMIN, GOYARD donnant pouvoir à Florie JAILLET, M. RENAUD.

Mme GILLES et M. CARPENTIER sont nommés secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance de Conseil municipal du 24 octobre 2014.

M. le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour : remise en état de fossés et d'écoulements suite aux fortes pluies, ce que le conseil municipal accepte.

Approbation du compte rendu de la réunion de conseil municipal du 24 octobre 2014

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion du 24 octobre 2014

Compte rendu de la réunion du samedi 08 novembre avec les habitants des Baudots, la Croix-Pautet, la Grange

Réunion fructueuses où chacun a pu s'exprimer. Sans être exhaustif, les points abordés sont :

- Sécurité : ralentir la vitesse des véhicules, dont radars pédagogiques
- Sécurité : sécuriser les piétons, aménagement des accotements, stationnement des voitures
- Sécurité : gestion des arbres en bordure de la RD 977
- Ecoulement des eaux pluviales et assainissement
- Déneigement
- Embellissement du hameau
- Aire de jeux
- Accès internet

Le 06 décembre, M. Florent MARILLIER fera découvrir nos difficultés à une personne ayant de l'expérience dans l'aménagement de traversée de zones urbanisées agglomérées.

Après échange sur ces points, le Conseil Municipal rencontrera également les représentants de la DRI et toutes personnes susceptibles d'apporter des compléments d'information pour l'aménagement de cette voirie.

Puis le Conseil Municipal choisira un maître d'œuvre.

Approbation des nouveaux statuts de la Communauté de Communes

Après lecture rapide puisque ce document avait déjà été vu lors de la dernière réunion, le Conseil Municipal valide les nouveaux statuts de la ccSc.

Délégation au maire pour la signature des marchés du groupement de commande informatique

Le Conseil Municipal donne délégation au Maire pour prendre, valider et signer les décisions concernant le passage du marché du groupement de commande informatique.

Aménagement et mise en sécurité de l'accotement auprès de l'école

Le Conseil Municipal valide le devis d'un montant de 4 409€ HT pour réaliser les travaux de mise en sécurité de l'accotement devant l'école, en bordure de la RD 236 (12 oui, 1 abstention).

Tarif pour élagage des voies communales de la commune de Saint Martin d'Auxy

Le Conseil Municipal fixe le tarif des travaux de broyage réalisé par l'agent communal sur la commune de Saint martin d'Auxy : 350€ avec les frais de matériel compris.

Activités périscolaires

Le Conseil Municipal prend connaissance du point d'étape financier réalisé pour le coût d'encadrement des activités périscolaires : 566,64€ par semaine.

Il reconduit jusqu'en juillet 2015 l'encadrement pour éveil sportif réalisé par la fédération départementale de handball d'un coût de 236,64€ par semaine (11 oui, 1 abstention, 1 non).

Location et maintenance sur les ordinateurs de l'école

Location : Le marché de la ccScc sera approuvé début 2015. Nous avons une possibilité de louer 10 ordinateurs (avant de rentrer dans le marché de la ccScc) pour 255,33€ par mois, engagement de 2,5 ans.

Après discussion, le Conseil Municipal valide la location de 10 ordinateurs (11 oui, 2 abstentions) tout en renégociant le remplacement du pack Office pour minimiser la location.

Maintenance : Le Conseil Municipal fera réaliser une opération de maintenance sur les ordinateurs existants à l'école, pendant les congés de Noël (9 ordinateurs portables + un ordinateur de bureau) pour un montant de 864€ TTC.

Information : Une possibilité de don d'ordinateurs est suivie par Mme Elodie GOYARD.

Bilan du diagnostic énergétique de l'école

La restitution du diagnostic énergétique des bâtiments de l'école a eu lieu le vendredi 14 novembre.

Des petits travaux seront à réaliser par les agents communaux.

Une réflexion est engagée pour améliorer l'isolation des plafonds de la salle de motricité et de la maternelle.

Pour le remplacement des fenêtres des deux salles de classe du premier bâtiment, le devis de l'Eurl Bidault est retenu avec ajout de volets roulants télécommandés, pour un montant de 10 533,39€ HT.

Bilan sur la négociation du taux des emprunts de la commune et possibilité de nouveaux emprunts

Mme Béatrice SALIEGE a réalisé une étude des différents emprunts en cours. Après prise de contact avec les organismes prêteurs, un comparatif des emprunts, de leur taux, de leur durée a été réalisé.

Une demande de remboursement de la dette en cours a été proposée avec la mise en place d'un nouvel emprunt à taux préférentiel.

Ce nouvel emprunt permet de minimiser les remboursements des 7 années à venir (-25 000€ /67 000€ la 1ère année) en étalant la dette sur 15 ans à un taux de 2,20%.

Après-discussion, le Conseil Municipal valide cette proposition (10 oui, 3 abstentions).

Une prochaine réunion de conseil municipal permettra de réaliser les détails de ce nouvel emprunt qui devra être mis en place avant la fin de l'année.

Droit de préemption urbain – vente maison BROUSSE

Avant de prendre sa décision sur la possibilité de préempter, le Conseil Municipal attend la réponse du service des domaines pour l'évaluation du bien immobilier.

Voisins vigilants

Ce point est ajourné et reporté à une prochaine séance, faute de documents non reçus..

Régime indemnitaire

Le Maire rappelle que le conseil municipal octroie des gratifications annuelles au personnel communal, pour services rendus. Au vu des indemnités allouées les années précédentes, le Conseil Municipal octroie les indemnités au personnel communal (12 oui, 1 abstention).

Remise en état de certains fossés et écoulements suite aux fortes pluies

Le Conseil Municipal valide la remise en état de fossés en plusieurs points de la commune, en bordure de chemin, suite aux intempéries. Deux journées de travail avec tractopelle sont prévues pour un montant de 1000€ HT.

Informations diverses

Le Conseil Municipal :

- est à nouveau informé du passage du téléthon le vendredi 05 décembre en soirée,
- prévoit l'acquisition d'un escabeau prenant en compte les normes en vigueur,

- ne valide pas la demande d'utilisation de la salle Félix Menager par l'association France Pilates en fin de matinée des jeudis ; durant le temps scolaire, priorité est faite aux temps scolaires,
- Prend connaissance d'une étude du territoire de la ccSc.

Le maire,
Jean-Pierre BILLON